



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 40225

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le plan gouvernemental de lutte contre la drogue et les conduites addictives. Le Conseil d'État a émis un avis négatif quant à la création de salles de *shoot* voulue par le Gouvernement. Elle lui demande si elle entend suivre cette recommandation.

Texte de la réponse

L'expérimentation de salles de consommation à moindre risque constitue une des mesures du plan gouvernemental de lutte contre la drogue et les conduites addictives 2013-2017. A la suite de l'avis du conseil d'Etat du 8 octobre 2013, une disposition législative permettant l'expérimentation de ce dispositif a été inscrite à l'article 9 du projet de loi de modernisation de notre système de santé adopté par l'Assemblée nationale en première lecture le 14 avril 2015.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40225

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 octobre 2013](#), page 10692

Réponse publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5177